

LA LETTRE PARLEMENTAIRE DE SÉBASTIEN HUMBERT

Député de la 4e circonscription des Vosges

JUILLET
2026



Suivre mon
activité



LE MOT DE VOTRE DÉPUTÉ



Chers habitants de la 4e circonscription des Vosges, après 2 ans de mandat de député, je m'adresse à nouveau à vous à travers ma lettre parlementaire pour vous présenter des éléments de mon activité comme mes votes importants, mon investissement sur les textes traitant des politiques de l'eau, mes alertes répétées

au gouvernement sur des dossiers concernant directement notre circonscription et en particulier l'offre hospitalière et de santé. Je demeure présent sur le terrain auprès des acteurs locaux et élus dont les échanges et réflexions me servent à nourrir mes travaux législatifs. Je me suis aussi mobilisé sur le texte d'urgence

agricole et plus généralement dans la défense des intérêts de la ruralité. Mon objectif est de faire avancer le territoire vosgien tout en répondant aux attentes majeures des Français sur le plan politique. Merci pour votre confiance.

Sébastien HUMBERT

*Député des Vosges
Conseiller régional*

MES LETTRES PARLEMENTAIRES EN LIGNE



Télécharger
le document



Télécharger
le document



Télécharger
le document

2 ANS D'ACTIVITÉ EN CHIFFRES



REPÈRES PARLEMENTAIRES (AU 01/06/2026) :

■ **4634 VOTES À L'ASSEMBLÉE** (64% PARTICIPATION)

■ **98 AMENDEMENTS DÉPOSÉS (AUTEUR)**

EAU POTABLE, ÉNERGIE, DÉSERTS MÉDICAUX, AGRICULTURE, SIMPLIFICATION ÉCONOMIQUE...

■ **43 QUESTIONS AU GOUVERNEMENT**

ÉCRITES, ORALES ET SANS DÉBAT

■ **127 PROPOSITIONS DE LOI COSIGNÉES**

■ **57 INTERVENTIONS EN COMMISSION ET**

SÉANCE (HORS PRÉSENTATION/DÉFENSE DES AMENDEMENTS)



6^E DÉPUTÉ LE PLUS ACTIF

SUR 577 DÉPUTÉS (DATAN.FR | 01/06/26)

PARMI LES VOTES IMPORTANTS



J'ai voté POUR



J'ai voté CONTRE

■ **La suppression des Zones à Faible Emission (ZFE)**, instrument de ségrégation territoriale et sociale visant à reléguer les automobilistes les plus modestes en dehors des villes par idéologie écolo.

■ **La suspension de la réforme des retraites de Macron** conformément à la volonté de 66% des Français (Ifop-LCI octobre 2025)

■ **La proposition de résolution visant à dénoncer les accords franco-algériens de 1968**

■ **La proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur**

■ **L'allongement de la durée de rétention administrative des étrangers sous OQTF**

■ **Le projet de loi d'urgence agricole**

■ **Le maintien des remises sur les médicaments génériques et biosimilaires**

■ **Le projet de loi de lutte contre les fraudes sociales et fiscales**

■ **La loi d'aide aux familles face au cancer**

■ **L'instauration de la taxe Zucman sur les patrimoines supérieurs** : Taxer le patrimoine professionnel va à l'encontre de tous les objectifs de relance de la croissance !

■ **Le changement du mode de scrutin des élections municipales dans les petites communes** instaurant une parité stricte et la fin du panachage

■ **La suppression du pacte Dutreil** qui permet l'enracinement des entreprises françaises sur le sol national

■ **La taxe sur les petits colis** aux répercussions négatives sur le pouvoir d'achat et qui a eu pour conséquence un détournement de l'activité Fret ailleurs en Europe, pénalisant les plateformes françaises comme l'aéroport de Roissy

■ **Les plusieurs dizaines de nouvelles taxes proposées par la gauche** dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2026 (Budget de l'Etat)

■ **Le déremboursement des cures thermales** : l'économie pour la sécurité sociale aurait été de seulement 0,15% de son budget total

EAU : LE GROUPE LES ÉCOLOGISTES CONTRE L'AGRICULTURE FRANÇAISE



Sébastien Humbert (RN) intervenait à la tribune de l'Assemblée Nationale lors de l'examen de la proposition de loi des Ecologistes visant à « protéger l'eau potable » le jeudi 12 février 2026.

Le 12 février 2026, lors de l'examen de la proposition de loi des Ecologistes sur la protection de l'eau potable, Sébastien Humbert, orateur du groupe RN, a dénoncé un texte « idéologique » et tourné contre le monde agricole.

S'il a rappelé l'importance de préserver la qualité de l'eau, il a également souligné que celle-ci demeure globalement satisfaisante en France et que les agriculteurs ont consenti de nombreux efforts pour ré-

duire leur impact environnemental. Il a notamment mis en avant la baisse des pollutions agricoles observée ces dernières années grâce aux dispositifs agroenvironnementaux et aux plans Ecophyto.

Le député a critiqué l'interdiction des produits phytosanitaires prévue par le texte, estimant qu'elle mettrait en péril une partie importante de l'agriculture française faute de solutions de substitution viables. Cette proposition ris-

querait d'aggraver la crise agricole tout en favorisant les importations de produits étrangers soumis à des normes moins exigeantes.

Enfin, Sébastien Humbert a plaidé pour une approche fondée sur l'innovation, l'accompagnement des collectivités et la modernisation des infrastructures de traitement de l'eau, plutôt que sur la stigmatisation des agriculteurs. Les écologistes ont fini par retirer leur texte en cours d'examen...



Amendements du député Sébastien Humbert sur ce texte des écologistes qui opposait agriculture et protection de l'eau potable :

- **Suppression de l'interdiction des engrais azotés et produits phytopharmaceutiques dans les Aires d'Alimentation des Captages (AAC),** alors que ces zones couvrent près de 20 % de la surface agricole utile française, avec un risque de perte de productivité estimé jusqu'à 40 % (≠ souveraineté alimentaire).
- **Suppression des délais stricts et obligatoires imposés aux collectivités pour transmettre leurs plans d'action,** afin de tenir compte des fortes disparités de moyens humains et financiers entre territoires.
- **Suppression de l'obligation systématique de délimiter les Aires d'Alimentation des Captages,** alors que seulement 53 % des captages disposent aujourd'hui d'un diagnostic territorial complet des pressions agricoles.

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF : STOP AUX AMENDES DES SPANC !



Lors d'une question orale au Gouvernement, Sébastien Humbert a dénoncé le coût jugé excessif de la mise aux normes de l'assainissement non collectif en zones rurales, estimé à environ 15 000 euros par foyer, avec des aides publiques atteignant à peine 15% et des pénalités pouvant atteindre jusqu'à 400% en cas de non-conformité. Il a estimé que ce dispositif était particulièrement contraignant et difficilement applicable pour de nombreux ménages ruraux, et a demandé un renforcement des aides ainsi qu'un moratoire sur les sanctions.

En réponse, le ministre a simplement rappelé l'existence de dispositifs d'aide via les agences de l'eau et les collectivités locales, tout en maintenant la nécessité des contrôles et des mises aux normes, une réplique excessivement théorique.

Sébastien Humbert a jugé cette réponse très insuffisante et déconnectée des réalités du terrain, reprochant au ministre de la transition écologique de ne pas apporter de solution concrète à une situation inapplicable en l'état pour les foyers concernés.

UNE PROPOSITION DE LOI À L'ÉTUDE

Sébastien Humbert réfléchit à une proposition de loi visant à réformer l'assainissement non collectif afin d'en améliorer l'efficacité dans les territoires ruraux. Elle partirait du constat que les contrôles du SPANC sont trop contraignants et peu lisibles pour les usagers, dans un contexte où environ 4 à 5 millions de logements (près de 20% des Français) dépendent de systèmes individuels d'assainissement.

Le texte envisagerait un assouplissement des règles actuelles, notamment une

révision du régime de sanctions financières et leur réaffectation au financement des mises aux normes, ainsi que la suppression de certaines pénalités jugées trop lourdes. Il prévoirait également un meilleur accompagnement des particuliers avec la mise en place d'opérations groupées de réhabilitation, permettant un étalement du reste à charge sur 15 ans.

La proposition encouragera par ailleurs un renforcement des aides publiques et une meilleure

promotion des dispositifs existants par les collectivités, afin de réduire le coût pour les ménages.

Enfin, elle pourrait introduire des solutions techniques complémentaires comme les zones de rejets végétalisées et proposera d'allonger la périodicité des contrôles pour les installations neuves à 15 ans, dans une logique de simplification et de réduction de la pression administrative et financière sur les ménages concernés.

MES AMENDEMENTS ADOPTÉS DANS LE PROJET DE LOI D'URGENCE AGRICOLE



PJL Agricole : Deux de mes amendements ont été adoptés

- **Opposition à une nouvelle taxe** sur les produits phytosanitaires et engrais (amendement 815)
- **Suppression de l'obligation de résultat irréaliste** sur la qualité de l'eau brute dans les AAC (amendement 814)

PRÉSENCE ET PROXIMITÉ



Aux côtés des élus et acteurs du territoire



Commémorations et Souvenir



Identité et Traditions



Aux côtés des agriculteurs



Aux côtés des Anciens Combattants



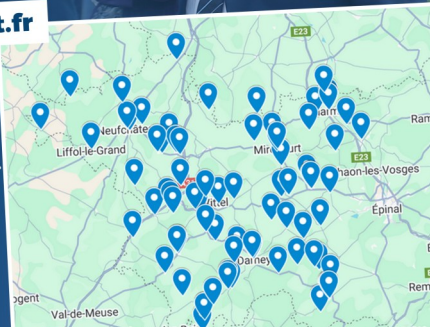


SUIVRE MES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRAIN

RENDEZ-VOUS SUR sebastienhumbert.fr

RUBRIQUE **Déplacements**



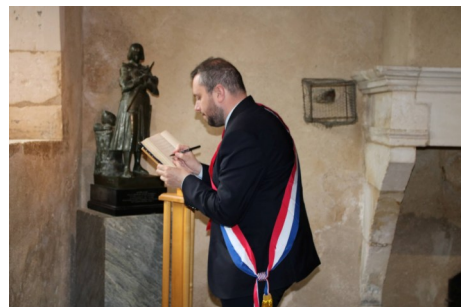


UN DÉPUTÉ PROCHE ET PRÉSENT !

+ de 370 déplacements en 2 ans



HOMMAGE À JEANNE D'ARC



Je suis intervenu le 10 mai 2026 lors de la Fête Nationale de Jeanne d'Arc à Domrémy-la-Pucelle



Vidéos



”

Jeanne d'Arc, par sa foi, sa détermination et son courage exceptionnel, a su entraîner un peuple et redonner espérance à une nation menacée. Son exemple traverse les siècles parce qu'il nous rappelle que le destin d'un pays repose aussi sur la force morale de celles et ceux qui refusent la résignation.

Ce devoir de mémoire est essentiel. Il nous oblige. Il nous rappelle les sacrifices consentis par des générations de Français lors des grands conflits qui ont marqué notre histoire : les deux guerres mondiales, les combats pour la liberté, mais aussi les engagements plus récents de nos forces armées sur les théâtres d'opérations extérieures. Car le courage de Jeanne d'Arc trouve aujourd'hui encore un écho dans l'engagement de nos soldats. Des femmes et des hommes qui servent la France loin de leur foyer, parfois au péril de leur vie, pour défendre la paix, protéger nos intérêts et lutter contre le terrorisme.

J'ai eu l'honneur de remettre son drapeau à la section FNAME OPEX des Vosges



MES ALERTES AU GOUVERNEMENT

J'interroge le gouvernement sur de nombreux sujet locaux et nationaux pour défendre vos intérêts :

- Maintien des urgences du centre hospitalier de Vittel
- Régulation du cormoran dans les Vosges
- Fraude aux certificats d'immatriculation
- Mesures d'urgence - Hausse des coûts des carburants
- Désertification médicale dans la plaine des Vosges
- Accès aux soins psychiatriques dans les Vosges
- Décret d'application - Bonification retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires
- Publication du décret d'application loi "frelon asiatique"
- Avis des ABF sur les installations photovoltaïques
- Offre de soins orthophoniques dans la plaine des Vosges
- Suppression du repérage-amiante avant travaux pour les entreprises de menuiseries et contraintes normatives



- Recherche de solutions contre la fermeture du centre FIV d'Épinal



- Mobilisation pour le Maintien de l'EHPAD de Martigny-les-Bains



- Mobilisation constante contre les projets éoliens et agrivoltaïques sur la plaine

TRAVAUX LÉGISLATIFS

MISSION D'INFORMATION SUR LES PRODUITS IMPORTÉS



Dans le cadre de la mission d'information sur le contrôle des produits importés en France dont je suis membre, j'ai visité la direction interrégionale des douanes de Paris Aéroports, implantée sur la zone de l'aéroport Roissy - Charles de Gaulle.

MUNICIPALES : UNE RÉFORME QUI A AFFAIBLI LA DÉMOCRATIE RURALE



**Choix démocratique
inexistant !**

**Traduction concrète de
la réforme du mode de
scrutin dans les petites
communes, 72% des
villages vosgiens ne
compteront qu'une
seule liste lors de ces
élections municipales !**

J'ai co-signé la proposition de loi visant à abroger la réforme du mode scrutin dans les petites communes qui a conduit à l'interdiction de panacher et à une obligation de parité stricte. Cette mauvaise loi Macroniste a entraîné une abstention massive.



LE GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL MOBILISÉ POUR VOUS DÉFENDRE

Le groupe RN a été particulièrement actif ces derniers mois à l'Assemblée nationale, en multipliant les amendements et prises de position sur les sujets militaires, agricoles, énergétiques et de lutte contre la fraude sociale, et en obtenant plusieurs victoires, dont la résolution dénonçant l'accord franco-algérien de 1968. Les députés RN œuvrent aussi pour plus de simplification et la réduction des dépenses publiques.

PASSAGES MÉDIAS



sebastien_humbert88



Seb_Humbert



SebastienHumbertRN

Permanence parlementaire : 86, rue de Verdun 88800 Vittel
Ouverture du mardi au jeudi | Lundi et vendredi sur rendez-vous



sebastien.humbert@assemblee-nationale.fr
<https://sebastienhumbert.fr>



09.63.59.57.61